

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

Tél. 04 74 54 42 07

Fax 04 74 54 58 80

mairie-lemottier@wanadoo.fr

www.lemottier.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 4 Février 2015

Présents : MM. DETROYAT Bruno, GONON Gérard, MEHR Daniel, MOYROUD Nicolas, GENEVEY Jean-Noël, ALBERT Etienne, PRUDHOMME Julien, Mmes REYNAUD Françoise, MONTABON Marie-Christine, BUTTIN Véronique, GINET Véronique, DELEGUE Sandrine, CATINOT Anne-Lise.

Excusés : M. SABADEL Jean-Marc, Mme MAZET Elsa (pouvoir à REYNAUD Françoise).

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique

Délibération : Couverture très haut débit numérique.

- Pour passer accord avec le département, Bièvre Isère Communauté doit avoir la compétence « Réseaux et services locaux de communications électroniques ».

Le Conseil Municipal unanime approuve ce transfert et autorise M. le Maire à prendre toute mesure nécessaire en vue de l'exécution de cette délibération.

Point trésorerie :

474 080,43 € disponibles ce jour.

Révision du P.L.U. :

Débat à propos de la poursuite de la révision du P.L.U.

- Mr le Maire expose la discussion en cours à Bièvre Isère Communauté pour la pertinence de la mise en place d'un P.L.U.I. (intercommunal).

- La loi ALUR et le P.L.U. imposent de nouvelles contraintes limitant le potentiel constructible. Afin de décider, les adjoints établiront le « reste à bâtir actuel » sur un plan, à comparer aux obligations actuelles.

Ecole – Garderie :

- Comportement dangereux de certains enfants : jeu de « la tomate » à la cantine par 5 ou 6 enfants.

- T.A.P. : Fréquentation maximum de 30 % des élèves le mardi.

- P.E.D.T. (Projet Educatif Territorial) : sera mis en place pour 2015/2016.

Travail des commissions :

- **Animation** : un concert gratuit (musique classique) aura lieu à l'Eglise le samedi 21 Mars à 19 heures.

- **Cimetière** : des pancartes seront posées sur toutes les tombes en état apparent d'abandon (environ 20 tombes) pour une durée de 3 ans (si personne ne se manifeste).

Délibération : Remboursement anticipé d'un prêt de 100 000 €uros auprès du C.A.S.R.A.
Le Conseil Municipal unanime accepte le remboursement avant les 21 mois prévus.

Résultats provisoires budgets 2014 :

Fonctionnement : Recettes 727.297,90 €

Dépenses 579.640,93 €

Excédent 147.656,97 €

Investissement : Recettes 2.047.265,33 €

Dépenses 1.672.317,77 €

« Déficit d'investissement » 374.947,56 €

Débat d'orientation budgétaire :

- BP 2015 : peu d'investissements prévus (fontaine, plantations, écoles, abri WC stade...)
2015 sera la première année de baisse de la dotation de l'Etat (- 4 000 €).

Questions diverses :

- Rappel des élections départementales les 22 et 29 Mars de 8 h à 18 h.
- Suite au dégât des eaux, la salle du Conseil sera repeinte pour une dépense de 1 970 €.
(Notre assureur participe pour 1 880 €)

Séance levée à 22h30.